Le CESE a voté à la quasi-unanimité son avis sur "l'éducation à l'environnement et au développement durable"

Le CESE se félicite de la mobilisation de son assemblée et du gouvernement à travers les déclarations de Philippe Martin, sur ce sujet de société majeur

PUBLIÉ LE 27/11/2013

L’avis « L’éducation à l’environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour une transition écologique » rapporté par Allain Bougrain Dubourg (Groupe environnement et nature) et Antoine Dulin (Groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse), a été voté hier à une quasi-unanimité (168 voix pour sur 176 votants, 1 voix contre, 7 abstentions) par l’Assemblée plénière du CESE. Le CESE se félicite des résultats de ce vote qui illustrent la très forte mobilisation de son assemblée – et le soutien total de son Conseil – pour cet enjeu majeur pour l’avenir de notre société. Saluant la qualité des propositions riches et nombreuses (plus de 225) portées dans l’avis, le ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Philippe Martin a indiqué qu'il s’en servirait comme base pour une politique interministérielle. Formulant le souhait de voir cette problématique prise en compte dans la formation initiale et tout au long de la vie, le ministre a suggéré de mobiliser la plateforme RSE pour accentuer l'EEDD dans la formation professionnelle. Il a également proposé que l'EEDD soit inscrite dans les contrats de projets État régions (CPER) ainsi que dans la future Stratégie Nationale de Transition Ecologique (SNTE) et a annoncé la création d’une journée nationale, voire dans un second temps européenne, du patrimoine naturel. Par ailleurs, le ministre a annoncé la mise en oeuvre d’actions éducatives, notamment dans le cadre scolaire, dans le cadre de l'organisation de la conférence internationale sur le climat en 2015, reprenant ainsi une des préconisations de l’avis. Le CESE accueille avec une grande satisfaction ces annonces du ministre mais réaffirme sa volonté de voir le patrimoine naturel célébré conjointement au patrimoine culturel à l’occasion des mêmes « Journées européennes du patrimoine ».

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026